

MENTIONS LEGALES

Le présent jeu concours est organisé par la société IRONTEK, dont le siège est situé à Avenue Robert Brun, 83500 La Seyne sur Mer, dans le cadre du salon EQUIP AUTO 2025.

1. Durée du jeu

Le concours se déroule du 14 octobre 2025 à 9h00 au 18 octobre 2025 à 23h59, heure de Paris.

2. Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), présente au salon EQUIP AUTO 2025.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la durée du jeu.

3. Modalités de participation

Pour valider sa participation, le participant doit remplir le formulaire d'inscription mis à disposition par IRONTEK dans son intégralité.

Aucune autre action (réseaux sociaux, achat, etc.) n'est nécessaire pour participer.

4. Dotation

Le ou la gagnant(e) remportera une expérience exclusive sur circuit : un baptême automobile en binôme avec un pilote de la team JSB COMPÉTITION (date et lieu à définir avec le gagnant). La date et le lieu seront déterminés et communiqués par IRONTEK sans possibilité de modification ou de report.

5. Droit à l'image

En participant au jeu et en acceptant le lot « baptême sur circuit de course », le gagnant autorise la société IRONTEK à capter et utiliser, à titre gratuit, les images (photos et vidéos) réalisées lors du baptême.

Ces images pourront être exploitées par IRONTEK à des fins de communication et de promotion sur ses supports officiels :

- site internet
- réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, etc.)
- supports imprimés ou numériques (brochures, affiches, vidéos promotionnelles, etc.)

Cette autorisation est consentie sans limitation de durée ni de territoire, et sans contrepartie autre que la remise du lot. Le participant conserve la possibilité de retirer son consentement à tout moment, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en adressant une demande à contact@irontek.fr

6. Désignation du gagnant

Le tirage au sort aura lieu au plus tard le 25 octobre 2025 à 23h59.

Le ou la gagnant(e) sera contacté(e) par téléphone ou par e-mail dans les 7 jours suivant le tirage.

En cas de non-réponse sous 7 jours, un autre gagnant pourra être désigné.

7. Responsabilité

IRONTEK ne saurait être tenu responsable en cas de litige relatif à l'organisation du week-end en immersion, notamment en cas de report, modification ou annulation de l'événement, ni en cas d'accidents, dommages, pertes ou tout autre incident pouvant survenir à l'occasion de cet événement..

8. Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu sont destinées à la société IRONTEK.

Conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou de suppression de vos données. Pour toute demande, vous pouvez écrire à contact@irontek.fr

9. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce règlement est consultable gratuitement sur demande à IRONTEK pendant toute la durée du jeu.

10. Respect de l'environnement

IRONTEK s'engage à réduire l'impact environnemental de ses activités. Ce document a été conçu dans le respect de bonnes pratiques écoresponsables. Nous demandons à nos lecteurs à le recycler ou à le réutiliser après lecture, et à ne pas le jeter sur la voie publique, afin de contribuer à la protection de l'environnement.